

Bureau du 4 septembre 2006

Décision n° B-2006-4475

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 78, rue des Sources et appartenant aux époux Cavani**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 24 août 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir, en vue de l'élargissement de la rue des Sources à Saint Genis Laval, une parcelle de terrain de 32 mètres carrés située en bordure de cette voie et appartenant aux époux Cavani.

Aux termes du compromis présenté au Bureau, ladite parcelle serait cédée libre de toute location ou occupation, à titre purement gratuit ;

Vu ledit compromis ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain située rue des Sources à Saint Genis Laval et appartenant aux époux Cavani.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme n° 0889 individualisée le 24 novembre 2003 pour 4 450 000 €.

4° - Cette acquisition gratuite fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- pour ordre - en dépenses : compte 211 100 - fonction 090 - et en recettes : compte 132 800 - fonction 090 - exercice 2007,

- et en dépenses réelles : compte 211 100 - fonction 090 à hauteur de 457 € environ pour les frais d'actes notariés et de 260 € environ pour les frais de document d'arpentage.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,